Module 3. Les droits et responsabilités des citoyens canadiens et des résidents permanents

CITOYEN OU RÉSIDENT

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 45 MINUTES

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Explorer les droits et responsabilités des citoyennes et citoyens canadiens et des résidentes et résidents permanents.

Matériel d'accompagnement

- **Fiche de l'élève** — Module 3 à télécharger ou à imprimer
- **Préalables :** Avoir complété le Module 1 « Introduction à la Charte canadienne des droits et libertés » et le Module 2 « Citoyen canadien ou résident permanent? »

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Ce module s'intègre au Curriculum de l'Ontario :

Niveau	Programme-cadre	Domaines
5e année	Études sociales;	B. Communauté et environnement : L'action gouvernementale et citoyenne.
6e année	Études sociales;	A. Patrimoine et identité : L'expérience canadienne hier et aujourd'hui.
5e et 6e année	Programme d'appui aux nouveaux arrivants, de la 1ere à la 8e année (2010)	A. Initiation à la société canadienne (Études sociales).

A. Nos droits et nos responsabilités

1. Lisez avec les élèves la **section A** de la **Fiche de l'élève**.

2. Invitez les élèves à répondre à la question de la **section A** de la **Fiche de l'élève**.

3. En groupe classe, demandez aux élèves de partager leur réponse.

4. Avec les élèves, lisez la section « Savais-tu que… » de la **section A** de la **Fiche de l'élève**.

ⓘ Piste de différenciation

Avant de commencer le nouveau module, faites un retour de ce qui a été vue dans les modules précédents :

- La Charte canadienne des droits et libertés ;
- La différence entre un citoyen canadien et un résident permanent.

B. Mises en situation

1. En petits groupes, demandez aux élèves de lire les énoncés des mises en situation B.1. et B.2., puis de répondre aux questions de la **Fiche de l'élève.**

2. En groupe classe, demandez aux élèves d'échanger leur réponse et évaluer leur compréhension.

Corrigé - mise en situation B.1. Rani

- **Est-ce que Rani peut voter à l'élection fédérale canadienne ?**
  - **Non,** étant donné que Rani n'est pas un citoyen canadien, il n'a pas la responsabilité de voter aux élections fédérales. Le droit et la responsabilité de voter sont offerts aux citoyens canadiens seulement.

Corrigé - mise en situation B.2. Julie

- **Est-ce que Julie à la responsabilité de respecter la Charte canadienne des droits et libertés ?**
  - **Oui,** toutes les personnes qui se trouvent au Canada doivent respecter les lois du Canada, incluant la Charte. Les lois sont applicables que cette personne soit un citoyen canadien, un résident permanent ou une personne visitant le Canada.

C. Activité

1. Avec les élèves, lisez les consignes de l'activité de la **section C** de la **Fiche de l'élève.**

2. Avec les élèves, lisez le tableau de la **section C** de la **Fiche de l'élève.**

3. En grand groupe, compléter le tableau de la **section C** de la **Fiche de l'élève** en indiquant dans chaque encadré, des exemples quant à la façon d'assumer ces responsabilités.

Pistes de discussion

- À votre avis, pourquoi faut-il respecter les limites de vitesse imposées par la loi? Quelles pourraient-être les conséquences pour la personne qui conduit et pour les autres personnes?
- À votre avis, pourquoi n'avons-nous pas le droit de voler les biens des autres? Quelles pourraient être les conséquences d'un tel acte?

D. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : **CliquezJustice.ca**
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : www.cliquezjustice.ca/**glossaire**

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.
© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajefo Association des juristes d'expression française de l'Ontario